

# DISSERTATION

Il est demandé au candidat :

1. de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
2. de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
3. de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
4. de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

## Sujet = Peut-on envisager une régulation accrue des échanges internationaux ?

### DOCUMENT 1 –

Anticiper sur l'évolution prévisible de la réglementation internationale, n'est-ce pas [...] se placer dans de bonnes conditions sur le marché international ? Bien entendu, la réponse à cette question est positive.

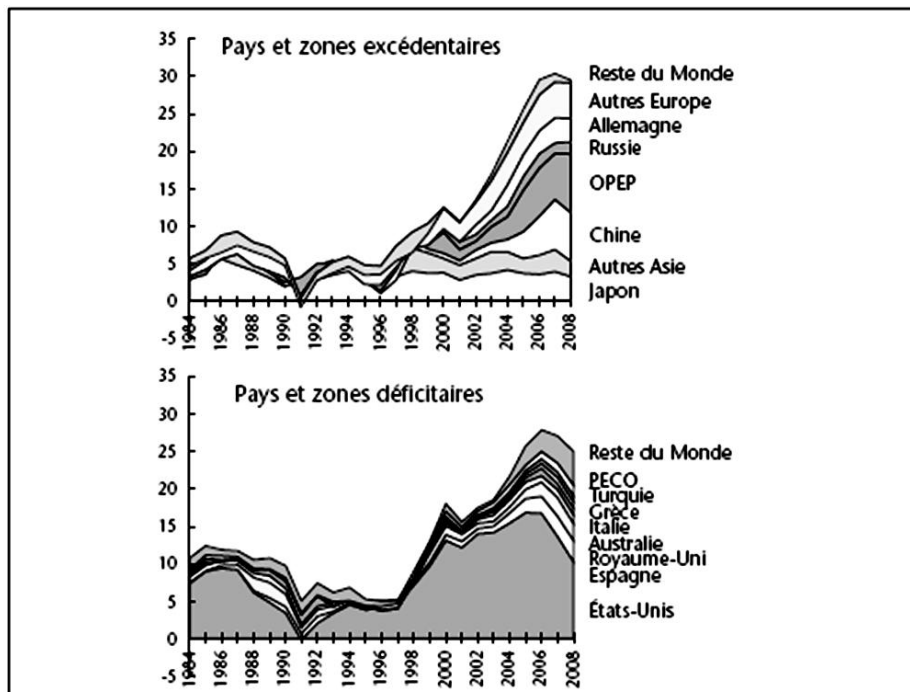
D'abord parce que l'entreprise n'aura plus, le moment venu, à faire face aux surcoûts induits par l'adaptation aux nouvelles normes. Ainsi, les entreprises qui ont déjà anticipé les nouvelles réglementations environnementales en mesurent tout l'intérêt aujourd'hui, alors que les normes sont devenues très contraignantes dans le cadre des appels d'offre [...] internationaux.

Mais surtout, anticiper et mettre en œuvre les normes relatives aux Droits de l'Homme, c'est se mettre à l'abri de critiques dont les effets peuvent être très nuisibles. Les mésaventures récentes de certains grands groupes français sont là pour nous le rappeler. La multiplication de procès collectifs ou de campagnes publiques de boycott n'est pas seulement coûteuse en termes économiques, elle est ruineuse en termes d'image de marque. Là encore, des règles du jeu claires, des obligations et des garanties précises sont les meilleurs garants de la sécurité juridique, dans l'intérêt bien compris des entreprises.

(Source : Brigitte Girardin (Ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie)

<http://www.doc.diplomatie.fr/BASIS/epic/www/doc/DDD/916291591.doc>, 29 septembre 2005)

### DOCUMENT 2 – Déficits et excédents de la balance courante (en millièmes du PIB mondial)



### DOCUMENT 3 –

Le G20 d'avril 2008 peut inverser le mouvement continu de libéralisation financière entamée à Londres, en 1957, avec l'ouverture du marché des eurodollars, première étape du développement d'une finance hors de tout contrôle public. Après les krachs boursiers, les crises de change et autres paniques bancaires des années 1980 et 1990, la crise des subprime est venue démontrer *in vivo* et à grande échelle aux gouvernements combien l'instabilité financière pouvait coûter cher. C'est pourquoi, en plus de leur communiqué général, les dirigeants des pays du G20 nous ont gratifiés d'une "Déclaration sur le renforcement du système financier". Six pages qui détaillent comment "*réformer la régulation du secteur financier [dans le sens d'un renforcement de la régulation et de la supervision]*".

Ce texte fera date dans l'histoire financière internationale. Le nombre de domaines couverts est impressionnant, des agences de notation aux normes comptables, en passant par le rôle du FMI. Sur certains dossiers, notamment sur les politiques de rémunération dans les banques, on regrettera la modestie des propositions. En revanche, le G20 s'attaque à cinq gros dossiers qui sont susceptibles de radicalement modifier la mondialisation financière.

(Source : Christian Chavagneux, *Alternatives économiques*, mai 2008)

#### DOCUMENT 4 –

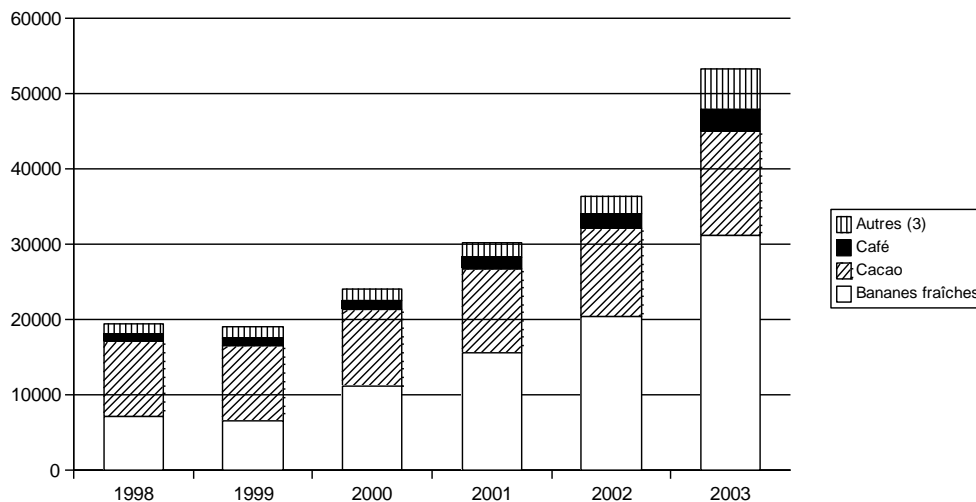
Le Protocole de Kyoto est un [accord] [...] par lequel les pays développés et en transition se sont engagés sur un objectif global de réduction des émissions de six gaz à effet de serre - le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) représente les trois quarts des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. [...]

Devant l'action à entreprendre face au risque climatique, nombre de dirigeants de grandes entreprises sont inquiets d'une perte de compétitivité, en particulier vis-à-vis des pays en développement ou, plus généralement, de concurrents subissant moins de contraintes sur les rejets de gaz à effet de serre.

Pourtant le renforcement de l'efficacité énergétique<sup>2</sup> ne peut qu'améliorer la productivité générale de l'économie et contribuer au développement. [...] Certains dirigeants d'installations industrielles s'engagent avec « appétit » dans la mise en oeuvre des objectifs de Kyoto. Ils disent y trouver un levier majeur de compétitivité. [...] L'accentuation de l'effort en recherche et développement sur ces questions d'efficacité énergétique [...] constituera demain un atout majeur de compétitivité.

(Source : *Les enjeux de l'après Kyoto*, Rapport du Conseil économique et social, La Documentation Française, mai 2006)

#### DOCUMENT 5 – Evolution des ventes de produits portant le label du commerce équitable dans l'UE-15 (en tonnes)



(Source : « *Mesure des progrès accomplis sur la voie d'une Europe plus durable - Les indicateurs de développement durable de l'Union européenne - Données 1990-2005* », Communautés européennes, 2006)

3- « **Autres** » inclut le thé, le riz et les autres fruits et jus de fruits frais.

#### DOCUMENT 6 –

Des critiques opposées ont pour source la plupart des organisations altermondialistes. Elles considèrent que les interventions du FMI, même si elles permettent un dépannage momentané des pays du tiers monde qui les acceptent, aggravent la pauvreté et les dettes en supprimant ou diminuant la capacité d'intervention de ces États, ce qui les empêcherait de mieux régler leurs problèmes. L'argument principal se base sur le fait que le FMI préconise les mêmes recommandations économiques et globalement les mêmes plans d'ajustement structurels à tout pays demandeur d'aide, sans analyser en profondeur la structure de chacun. Un autre point critiqué, notamment par les tenants de la mondialisation démocratique, est le système de vote censitaire. Les États ont un poids dans les votes équivalent aux sommes versées à l'organisation. Cela ne responsabilise pas assez les pays emprunteurs qui sont peu parties-prenantes dans les décisions d'attribution des fonds, lesquelles peuvent ainsi s'inspirer de critères plus politiques qu'économiques. Les États-Unis est le contributeur principal du FMI, et possèdent presque 20% des droits de votes. Les 10 premiers pays ont la majorité des droits de votes. Ce qui fait dire aux détracteurs du FMI qu'il est un instrument au service des grands pays finançant le FMI pour imposer les vues économiques de l'organisation.

(Source : Encyclopédie, *Wikipedia* 2006)

# ECHANGES INTERNATIONAUX ET REGULATION

## Introduction :

- ✓ *Amorce* = La crise financière de 2008, qui débouche sur la plus grave crise économique de l'après-guerre, montre de façon dramatique les risques d'une mondialisation sans règles : des particuliers découvrent qu'ils ont investi sans le savoir dans des produits financiers américains très risqués, des banques sont victimes de défaillances survenues à des milliers de kilomètres et échappant totalement au regard des régulateurs nationaux. Les institutions internationales (FMI, G20...) comme les gouvernements nationaux réfléchissent donc à une plus forte régulation des échanges, c'est-à-dire la mise en place de règles ou d'organismes mondiaux de surveillance des échanges commerciaux, monétaires et financiers.
- ✓ *Problématique* = Cette régulation peut avoir des motivations variées. S'agit-il de limiter les déséquilibres internationaux commerciaux ou les variations brutales des taux de change ? Faut-il organiser une surveillance de la finance ? Doit-on favoriser le respect de normes communes pour la protection de l'environnement ou pour améliorer les conditions de travail ? Comment peut-on adapter les règles nationales au accords internationaux ? Ne risque-t-on pas d'avoir des stratégies non coopératives ?
- ✓ *Annonce du plan* = Il s'agit d'une entreprise très difficile, car elle exige de trouver un accord entre de nombreux pays aux intérêts et à la philosophie divergents et de surmonter l'hostilité des entreprises à toute forme de limitation de leur liberté de mouvement. En outre, la régulation suppose un certain transfert de pouvoir des Etats nationaux vers des institutions internationales, ce qui rencontre de sérieuses réticences. Enfin, il faut aussi prendre garde aux risques qu'entraînerait un encadrement excessif des échanges internationaux. Nous verrons donc qu'une régulation accrue des échanges apparaît souhaitable, mais qu'elle est bien difficile à mettre en œuvre.

## 1 - LA MONDIALISATION REND SOUHAITABLE LA MISE EN PLACE D'UNE REGULATION MONDIALE

### A - LES DESEQUILIBRES COMMERCIAUX ET FINANCIERS NECESSITENT LA MISE EN PLACE DE REGLES

*Phrase introductive* = La crise de 2008-2009 a fait craindre le retour du protectionnisme de la part de certains pays qui souhaitaient éviter la contagion. En ralentissant les échanges, de telles politiques auraient aggravé la récession mondiale. Une régulation accrue des échanges apparaît donc souhaitable.

- ✓ *Les déséquilibres des échanges commerciaux entraînent le risque de crises* : énormes excédents de la Chine, du Japon ou de l'Allemagne, déficit croissant de la balance courante américaine (**Doc 2**). Ces déséquilibres externes traduisent des problèmes internes : incapacité de la Chine ou de l'Allemagne à faire progresser leur demande intérieure, insuffisance d'épargne aux Etats-Unis. Ces derniers vivent au dessus de leurs moyens et doivent emprunter des capitaux aux premiers qui vivent en dessous de leurs moyens. A la moindre crise de confiance dans la solvabilité du pays qui emprunte, les marchés financiers paniquent. Les cours boursiers plongent et la monnaie de l'emprunteur se dévalorise (baisse du dollar entre 2008 et 2009).
- ✓ *Les déséquilibres commerciaux rendent les pays interdépendants*. La relation entre les Etats-Unis et leurs créanciers, notamment la Chine, est complexe : les Etats-Unis se trouveraient dans une situation financière très difficile si les Chinois cessaient de recycler leurs excédents commerciaux sur les marchés financiers américains, alors que la Chine perdrait beaucoup d'argent en cas de dévalorisation du dollar et verrait sa croissance compromise si le marché américain s'effondrait. Aucun des deux pays n'a donc intérêt à remettre en cause la situation actuelle, mais celle-ci se traduit par un endettement croissant des Etats-Unis, ce qui n'est pas tenable.
- ✓ *La dérégulation financière des années 1980 a accentué la périodicité des crises*. La finance a connu un développement sans précédent au cours du dernier quart de siècle et la mondialisation financière a diminué considérablement les possibilités de contrôle des autorités bancaires. Ainsi, une grande partie des fonds spéculatifs, qui peuvent prendre des risques très dangereux pour eux-mêmes, mais aussi pour l'ensemble du système financier, sont localisés dans des « paradis bancaires », si bien que les risques qu'ils prennent ne peuvent être contrôlés, ni même évalués. La récente réunion du G20 en 2009 a reconnu la nécessité d'une plus grande régulation (**Doc 3**).

### B - LES DESEQUILIBRES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX CONCERNENT LA PLANETE ENTIERE

*Phrase introductive* = Le climat, la biodiversité, l'accès à l'eau, à la terre, la paix mondiale...sont des "biens publics mondiaux", c'est-à-dire qu'ils concernent la population mondiale et ne peuvent être pris en charge qu'à l'échelle mondiale. . Ces biens profitent à tous, et leur préservation requiert une coopération internationale poussée.

- ✓ *Tout d'abord, le libre-échange peut être destructeur des modes de vie et des cultures locales*. Des règles protectrices semblent nécessaires dans certains domaines. Ainsi, dans le domaine de l'agriculture, le libre-échange se traduit par des rapports de force très déséquilibrés entre FTN de l'agro-alimentaire, comme Nestlé ou Unilever, et la paysannerie peu organisée des pays en développement, ce qui conduit à la baisse des prix et à la désorganisation de la production. Il s'en suit un exode rural et une urbanisation anarchique qui destructurent les relations sociales de ces pays. L'expansion du commerce équitable qui garantit un prix rémunérateur aux producteurs agricoles des pays en développement est une réponse possible à ce déséquilibre (**Doc 5**). Les industries culturelles sont un autre domaine où des exceptions au principe de libre-échange peuvent être justifiées. Chaque Etat cherche à protéger la langue nationale (par exemple par l'obligation de doubler les films) ou ses valeurs (par exemple en censurant les films pornographiques ou en interdisant l'importation d'alcool ou d'opium). C'est le rôle de l'OMC de trouver des règles communes dans ce domaine.
- ✓ *Ensuite, le développement des échanges mondiaux est défavorable au développement durable*. Transports gourmands en énergie, émission de CO<sup>2</sup>, déforestation des forêts primaires, surpêche... Un pays ne peut pas prendre seul des mesures de protection de l'environnement sans perdre des parts de marché, car ces mesures sont coûteuses (**Doc 4**). C'est d'autant plus paradoxal que le plus souvent, il s'agit d'un objectif qui intéresse tous les pays (lutte contre le réchauffement climatique ou les pluies acides, protection de la biodiversité,...). Des normes communes devraient donc être adoptées, afin de concilier concurrence loyale et protection de l'environnement (Kyoto...).
- ✓ *Enfin, la mondialisation met en concurrence les travailleurs de tous les pays*. Les FTN profitent des différentes législations nationales pour tirer les conditions de travail vers le bas (**Doc 1**). Les pays qui ont les normes sociales les

plus élevées sont donc désavantagés. Par exemple, les pays qui interdisent le travail des enfants ou qui réglemente le travail dans un milieu chargé en amiante ou en matériaux radioactifs perdent des marchés au profit de pays plus libéraux dans ces domaines. Si bien que les protections risquent d'être sacrifiées sur l'autel de la concurrence internationale en l'absence de règles acceptées par tous. C'est le rôle de l'OIT de les mettre en place.

*Conclusion partielle* = La libre circulation des marchandises (libre-échange), des capitaux (dérégulation financière) et la diversité des réglementations nationales ont donc montré leurs limites. Peut-on mettre en place des règles mondiales ? Quels peuvent être les organismes chargés de les faire respecter ? Quels sont les obstacles ?

## 2 - CE QUI SUPPOSE UNE VOLONTE COMMUNE DE LA PART DE TOUS LES ACTEURS

### A - LES ETATS DOIVENT ACCEPTER LE PRINCIPE DE SUPRANATIONALITE

*Phrase introductive* = La mise en place de règles communes à tous les pays et d'institutions internationales chargées de les faire appliquer et d'en contrôler la bonne application se heurte à de nombreux intérêts :

- ✓ *D'une part, la régulation attendue à la souveraineté et aux intérêts des Etats.* Ce type d'abandon de souveraineté est rarement consenti par les Etats les plus puissants, comme les Etats-Unis, puisque ils parviennent généralement à obtenir de leurs partenaires un alignement sur leurs positions par des accords bilatéraux ou par la force normative de leurs décisions. Ainsi, les Etats-Unis et la Chine se sont entendus au sommet de Copenhague de 2009 pour ne pas renforcer les accords de Kyoto que les Etats-Unis n'ont d'ailleurs pas signé. Cependant des accords internationaux existent en matière de protection de l'environnement, concernant la protection de la couche d'ozone (protocole de Montréal) ou les émissions de carbone (protocole de Kyoto) ou la biodiversité...La négociation est appelée à reprendre (**Doc 4**).
- ✓ *D'autre part, les intérêts des grandes puissances sont souvent liés à ceux de leurs entreprises, qui n'ont généralement pas intérêt à la moindre entrave à leur liberté de commercer ou de produire.* Ainsi, toute régulation de la finance se heurte à l'hostilité des banques anglo-saxonnes (dont les contributions financières pèsent très lourd dans les campagnes électorales américaines), alors que la pression sur les paradis fiscaux contrarie les intérêts des particuliers fortunés qui bénéficient de leurs services. Des décisions ont été prises aux G20 en 2009. Les moyens du FMI ont été renforcés, les paradis fiscaux sont mis sous contrôle mais aucun mécanisme de correction des déséquilibres des balances courantes n'est en vue (**Doc 3**).
- ✓ *Enfin, confier la régulation à des organismes internationaux suscite un certain nombre de critiques.* Le FMI, la Banque Mondiale, l'ONU, sont contrôlés par les grandes puissances. Elles appliquent des recettes libérales (les politiques d'ajustement du FMI), dictées par les intérêts des pays riches, qui se font au détriment des populations locales (**Doc 6**). Ces dernières années ont vu la dérégulation des marchés du café ou du cacao, qui a eu des conséquences graves pour les producteurs (forte concentration de la production et baisse importante des prix), nettement plus positives pour les grandes sociétés de négoce alors que dans le même temps, les grands pays n'hésitent pas à subventionner leur agriculture ce qui fausse la concurrence. D'où l'échec des négociations de Doha dans le cadre de l'OMC. Des solutions limitées avancent néanmoins dans certains domaines. L'agriculture échappe toujours au libre-échange et la culture aussi : la reconnaissance du principe d'exception culturelle, longtemps combattu par les Etats-Unis, permet à la France comme à d'autres pays de protéger son cinéma, par des aides à la production (avance sur recettes) ou des quotas de diffusion à la télévision. Le FMI et la Banque mondiale ont accepté de faire une place plus grande aux pays émergents.

### B - LES FIRMES ET LES CONSOMMATEURS ONT EGALEMENT LEUR ROLE A JOUER

*Phrase introductive* = Les manifestations antimondialisation (Seattle en 1999, Porto Alegre en 2002) ont abouti à l'idée qu'un nouvel ordre économique mondial, qui ne soit pas celui du marché, était possible s'il associait la société civile mondiale (ONG, associations, syndicats), les gouvernements et les institutions internationales, pour édifier des règles économiques, sociales et environnementales plus respectueuses des populations.

- ✓ *D'une part, les FTN sont obligées de tenir compte de l'opinion publique mondiale pour ne pas dégrader leur notoriété.* Les campagnes contre Nike (emploi d'enfants) ou Total (emploi d'esclaves) ont obligé ces firmes à réagir. Elles signes désormais des codes de bonne conduite avec leurs sous-traitants (pas d'emploi d'enfants de moins de 14 ans, par exemple) et contrôle que la réglementation du travail du pays est bien appliquée. Au-delà des fondations et autres actions de communication, des bilans sociaux et environnementaux sont souvent publiés, l'audit se développe dans ces domaines.
- ✓ *D'autre part, les ONG essayent de mettre en place des circuits plus respectueux des producteurs.* Dans l'agriculture, il est possible de peser sur les rapports de force entre paysans et firmes de négoce par des formes de régulation faisant intervenir les consommateurs. Le commerce équitable consiste à garantir au producteur un prix stable supérieur à celui du marché mondial tout en exigeant des normes sociales et environnementales plus strictes. Le surprix sera payé par le consommateur occidental par solidarité avec les agriculteurs du Tiers-Monde (**Doc 5**). Cependant, si le commerce équitable connaît un développement assez rapide de ce type d'initiative, les volumes concernés demeurent dérisoires au regard du commerce mondial.
- ✓ *Enfin, les consommateurs ont leur rôle à jouer.* L'action des consommateurs pèse également sur le respect de l'environnement. Les menaces de boycott ou le souci de l'image de marque poussant les entreprises à signer des chartes environnementales. Ainsi, la labellisation du bois tropical (par le *Forest stewardship council*) ou d'autres produits influence de manière croissante les décisions des consommateurs.

### Conclusion :

*Rappel de la démonstration* = Aucun marché ne peut s'autoréguler sans dysfonctionner. Ceci explique l'intervention des Etats imposent une réglementation nationale. Les marchés étant mondiaux, une régulation internationale est souhaitable. Mais les organismes supranationaux sont encore trop faibles pour imposer une régulation mondiale. L'accord de tous les grands pays est bien difficile à obtenir, malgré certains succès.

*Ouverture* = La pression de crises graves et répétées permettra-t-elle de modifier les rapports de force en faveur d'une régulation internationale à la hauteur du développement des échanges mondiaux ?

